

*Paris, mardi 6 mars 2012*

Le commissaire Blanchard gara sa voiture de fonction devant le 29 rue Dumesnil, dans le quatorzième arrondissement de Paris. Il était 9 h 30 du matin. Devant lui stationnaient deux voitures de police. Le gyrophare de l'une d'elles inondait la rue d'une lumière bleue tournoyante. Prestement, le commissaire descendit de voiture et grimpa sur le trottoir. C'était un homme svelte et dynamique malgré ses cinquante-sept ans. Grand, il était vêtu d'un jean, chaussé d'une paire de Weston après chasse, parfaitement cirée. Un pull à col roulé en cachemire et une veste en lin noir complétaient sa tenue, le faisant ressembler davantage à un professeur des métiers d'art qu'à un flic. Ses cheveux longs grisonnants accentuaient ce sentiment. Il mettait un point d'honneur à être toujours impeccablement mis. Devant la porte du 31, un planton filtrait les entrées de l'immeuble, il reconnut tout de suite le commissaire.

« Bonjour, commissaire.

— Bonjour, Durieux, ça se passe où ?

— Au deuxième étage. L'inspecteur Moran est sur place depuis une bonne heure. La Scientifique est en train de faire les prélèvements, le légiste est là-haut depuis une demi-heure.

— Merci, Durieux. Je monte voir ça. »

Quelques badauds curieux observaient la scène à distance, discutant à voix basse.

Blanchard pénétra dans le hall, nimbé d'une lumière indigente jaunâtre. Il observa ce qui l'entourait : des graffitis sur les murs, la peinture écaillée, le sol sale et taché ; visiblement, cet immeuble n'était plus entretenu depuis des années. Il gravit l'escalier sans toucher la rampe, au cas où la Scientifique voudrait faire des relevés d'empreintes. Arrivé au deuxième, il demanda au policier de faction une tenue jetable – des surchaussures et des gants en latex – pour ne pas polluer la scène de crime. Une fois vêtu de ces protections, il entra dans l'appartement où s'affairaient les gars de la police scientifique. Il aperçut debout près d'un corps l'inspecteur Moran, qu'il considérait comme son bras droit. Ce dernier tranchait nettement par rapport à son supérieur hiérarchique. Sa tenue était stricte, composée d'un complet gris foncé de bonne coupe, d'une chemise blanche et d'une cravate bordeaux. Ses cheveux bruns étaient coupés très court, rasés sur les côtés et à l'arrière de la tête. Il était grand également, plus que son chef, pas loin d'un mètre quatre-vingt-dix, longiligne, carré d'épaules. Il était rompu aux sports de combat, on sentait chez lui une détermination sans faille. Il se tenait toujours très droit, concentré et sérieux.

Un technicien prenait des photos du corps. La victime, le torse nu, la tête tombant sur la poitrine, assise au sol les jambes tendues devant elle, totalement entravée par de l'adhésif gris, baignait dans une mare de sang noirâtre qui finissait de coaguler. Le manche d'un outil sortait de son œil droit et donnait à la scène un caractère incongru. Blanchard s'approcha de son collègue.

« Salut, David, à quoi avons-nous affaire ?

— Bonjour, commissaire. La victime est un homme de vingt-cinq, trente ans, d'origine maghrébine. Il a été vraisemblablement

assommé avant d'être torturé. Le commissariat de quartier a d'abord été prévenu de l'assassinat, l'inspecteur qui était de service a ensuite appelé la Crime. »

Blanchard se tourna vers le médecin légiste qui fouillait dans sa mallette.

« Bonjour, doc, vous êtes de corvée aujourd'hui ? »

Les deux hommes se connaissaient depuis des années et avaient travaillé sur de nombreuses affaires ensemble.

« Vous pouvez m'en dire un peu plus que mon collègue Moran ?

— Bonjour, commissaire. Cet homme, d'après mes premières constatations, a sans aucun doute été assommé à l'aide d'une arme contondante, certainement une matraque. Vu l'importance de l'hématome qu'il a à l'arrière de la tête, le coup porté a été très violent et a dû le rendre inconscient de longues minutes, voire quelques dizaines de minutes. À son réveil, les tortures ont commencé. L'homme a été préalablement entravé avec les bandes adhésives renforcées que vous voyez toujours présentes sur le corps. Seule sa main droite est restée libre. La victime a eu quatre phalanges proprement sectionnées à la main gauche, une à une. La première au pouce, deux à l'index, une au majeur. Elle a été achevée d'un coup de tournevis enfoncé dans le globe oculaire droit. Il a pénétré profondément dans le cortex cérébral causant des dommages irrémédiables, entraînant la mort. Je ferai une radio crânienne pour voir l'angle de pénétration de la lame. Le tueur d'ailleurs, pour nous faciliter le travail, n'a pas retiré l'arme du crime. Je vous enverrai les premiers éléments du rapport médical après l'autopsie, que vous ayez plus de précisions.

— David, a-t-on l'identité de la victime ?

— Non, commissaire, aucune pièce officielle à son nom n'a été retrouvée dans l'appartement, ni courrier. Par contre,

on a découvert cinq cents grammes de résine de cannabis cachés sous la baignoire, ainsi que dix grammes de cocaïne. Notre inconnu dealait certainement dans le quartier. Aucune espèce n'ont été trouvées dans l'appartement, ce qui incline à penser que ce gars a été tué pour lui dérober son argent. Évidemment, c'est une hypothèse que nous devons étayer.

— David, il faut passer au plus vite ses empreintes au fichier national, on va sans doute savoir à qui on a affaire. Ce gars-là doit certainement avoir un casier bien rempli.

— Oui, je le pense aussi, commissaire. On s'en occupe au plus vite, mais cette histoire sent le règlement de compte, ne trouvez-vous pas ? »

Le commissaire se posait des questions. Ce crime lui paraissait différent de ceux opposant des dealers, le mode opératoire ne collait pas. Il évoqua ses doutes à son collègue :

« Oui, peut-être, mais je suis étonné que la drogue n'ait pas été récupérée. Notre homme a été torturé dans quel but alors ? Simplement pour lui voler son argent ? Tout ça me paraît bizarre. »

Il interrogea le médecin :

« Docteur, à quand remonte la mort selon vous ?

— D'après la rigidité cadavérique et la température de la prise faite sur le foie, ainsi que celle d'ambiance relevée dans la pièce, elle remonte à hier. Entre 9 h et 11 h du matin.

— David, qui a découvert le corps ?

— Le commissariat de quartier a été prévenu par un coup de fil anonyme que l'on peut certainement attribuer à un client toxicomane venu s'approvisionner ce matin vers 8 h. On affirmait qu'un meurtre avait été commis dans cet appartement. Il faut dire que la porte d'entrée n'était pas fermée à clé. L'inspecteur Lefebvre qui était de service a appelé le quai des Orfèvres. Comme vous étiez en réunion de travail avec l'équipe de

l'inspecteur principal Arrondel, j'ai été dépêché par le divisionnaire pour lancer immédiatement la procédure d'enquête et faire la première investigation en attendant que vous soyez disponible.

— Très bien. Il faut lancer rapidement l'enquête de voisinage et vérifier les bandes des caméras de surveillance de la rue et de celles adjacentes, s'il y en a. Contactez tout de même la poste pour savoir s'il y a un nom correspondant à cette adresse. Cela m'étonnerait, mais on ne sait jamais. Interrogez également le propriétaire de cet appartement ; je pense que la victime le louait. Il devrait pouvoir nous donner des renseignements sur cet homme.

— OK, commissaire, je mets tout de suite Thibault et Esperanza dessus.

— Merci, David. Tenez-moi au courant du développement de l'enquête, je rentre au quai, vous pourrez m'y joindre. »

Il ajouta :

« Quand aurons-nous les résultats de la Scientifique ? »

— Le capitaine Marriotti, qui dirige la cellule, pense pouvoir nous fournir un premier bilan dans trois jours. Mais il nous transmettra déjà les empreintes de la victime en vue d'identification d'ici une heure, le temps pour lui d'ouvrir le dossier technique. »

Le commissaire remercia ses collègues, puis sortit. Il alla récupérer sa voiture puis, installé au volant, il réfléchit au meurtre, convaincu qu'il ne s'agissait pas d'une affaire simple. Depuis quelques années, les crimes étaient de plus en plus violents et sordides, les persécuteurs n'hésitant plus à torturer leurs victimes jusqu'à les tuer. Blanchard se remémora ses premières enquêtes et se dit que décidément l'être humain ne s'améliorait pas et ressemblait à une bête féroce sans pitié. Encore trois années de service et il pourrait tourner cette page

professionnelle qui était de plus en plus sombre. Pourtant, il adorait ce métier, il l'avait fait par passion de la justice, et pour aider son prochain. Les affaires s'étaient enchaînées depuis son entrée dans la police comme jeune inspecteur fraîchement diplômé. Il travaillait toujours avec la même équipe depuis plusieurs années et avait entièrement confiance en chacun d'eux. Puis, de grosses affaires l'avaient distingué aux yeux de sa hiérarchie, comme celle de Guy George, que l'on surnomma le tueur de l'Est parisien, qui avait tenu les médias en haleine de nombreux mois et qu'il avait avec ses collègues aidé à stopper dans sa folle course meurtrière.

Blanchard s'astreignait à une vie de famille des plus normales, ne laissant jamais empiéter ses problèmes professionnels sur la sphère privée. C'était pour lui un gage d'équilibre auquel il n'avait jamais dérogé. Ses trois enfants, qu'ils avaient eus avec sa femme Michèle, avaient profité de l'harmonie du couple qu'il formait avec elle. Sa fille aînée Pauline, après de brillantes études de droit, était devenue juge d'instruction. Mais heureusement, elle n'officiait pas dans sa juridiction. Son fils Ludovic, quant à lui, s'était intéressé dès son plus jeune âge au dessin. Il avait fait des études d'architecture et s'épanouissait à présent dans son métier. Son dernier enfant, Julien, après des études de journalisme, était entré comme pigiste au journal *Le Monde*. Il avait signé quelques papiers prometteurs. Blanchard avait conservé un rapport privilégié avec eux et savait que tous les trois l'admiraient. Il en était très fier, considérant que son modèle avait sûrement aidé ses enfants à se construire.

La carrière de Blanchard était bien remplie, il était passé inspecteur principal en 1992, puis commissaire en 2005. Il gérait depuis deux équipes de cinq inspecteurs, sous le contrôle du commissaire divisionnaire Poirier, soit le dixième des effectifs

de la PJP. David Moran était l'un d'eux. Il avait fait ses classes, avec comme chef le commissaire. Leur collaboration remontait déjà à deux décennies. Flic efficace et fortement investi dans son travail, il était souvent déterminant dans la résolution d'enquêtes. Son opiniâtreté et son acharnement faisaient de lui un enquêteur respecté de ses collègues.

Avec son expérience, Blanchard avait déjà une idée sur l'homicide. On n'avait pas torturé et tué la victime parce qu'elle gênait un autre trafic, mais sûrement pour la faire parler, puis, une fois les informations recueillies, elle avait été exécutée. Il restait à trouver qui avait perpétré ce forfait, pourquoi, et à l'envoyer devant les tribunaux.

Arrivé au 36 quai des Orfèvres, il gagna son bureau, puis prépara une note de service à destination de l'équipe de Moran. Constituée de cinq enquêteurs, Moran en était le plus expérimenté. Puis il y avait Kader Oumsalum qui travaillait avec Moran depuis quatorze ans. C'était un homme opiniâtre et intuitif. Thibault les avait rejoints il y a cinq ans et venait de la BRI. Esperanza, jeune inspecteur de trente ans, qui était d'abord passé aux Mœurs avant de muter à la Crime deux ans auparavant. Enfin, Martinez qui gérait l'administratif et sortait peu en opération.

« Chers collègues, demain 8 h 30, salle de réunion pour un débriefing des premiers résultats de l'enquête. J'ouvre à l'instant un dossier codé : 6/03/2012/14/Dumesnil. On changera le code quand on aura l'identité de la victime. »

La journée du commissaire fut consacrée à une autre enquête pour tentative de meurtre sur la personne d'un commerçant du Marais. Sa deuxième équipe était sur les traces de l'agresseur et l'avait « logé » dans un hôtel du dix-neuvième arrondissement où ils tendaient une souricière pour l'appréhender.